

## Conseil municipal Anglars-Nozac

### Compte rendu de la séance du 15/01/2010

Secrétaire de séance : Philippe Ayzac

Présents : Vincent Bergon, Gérard Jarland, Christiane Verdier, Philippe Ayzac, Thierry Jardin, Christian Galet, Eric Laval, Pascal Salanié, Pascal Pavan, Didier Laval, Claude David

Excusé :

Ordre du jour :

Informations diverses :

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Fixation du prix de l'eau	<p>Lors du CM de décembre, nous avons choisi le prestataire de la gestion de l'eau potable sur la commune. Nous avons reporté à cette date la fixation de la part communale du prix de l'eau. Des échanges ont eu lieu par courriel sur différentes propositions.</p> <p>Il est proposé, malgré le vote du CM de octobre 2009, de voter sur la proposition émise par Gérard Jarland, de différer la mise en place des 2 tarifs (domestiques et non domestiques).</p> <p>Il est demandé de fixer le prix de l'eau pour la vente à une autre collectivité.</p>	<p>Copie des mails échangés sur cette question.</p> <p>Présentation sur écran des différentes propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Celle de Christiane Verdier</li> <li>- Celle de Pascal Salanié</li> <li>- Celle de Gérard Jarland.</li> </ul> <p>Présentation de projets de délibérations</p>	<p>Devant les difficultés à échanger sereinement, le obstructions de certains membres, le Maire décide de la mise en place d'un vote public pour le choix d'un tarif progressif pour les compteurs domestiques dès 2010 ou de différer cette application d'une année.</p> <p>Suite à cette décision, il est procédé au vote pour le tarif de l'eau.</p>	<p>Le résultat du vote public est le suivant :</p> <p>Décision différée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eric Laval</li> <li>Claude David</li> <li>Christian Galet</li> <li>Thierry Jardin</li> <li>Gérard jarland</li> <li>Vincent Bergon</li> </ul> <p>Application immédiate :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pascal Salanié,</li> <li>Philippe Ayzac</li> <li>Christiane Verdier</li> <li>Didier Laval</li> <li>Pascal Pavan.</li> </ul> <p>Il est décidé à une majorité moins une abstention le tarif suivant :</p> <p>Compteur : 87€comprenant la part SAUR.</p> <p>M3 : 0,78€ comprenant la</p>

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
				part SAUR
Frais de formation	Dans le cadre du budget de l'ALSH, il était intégré un budget de formation pour le personnel. La prise en charge des frais liés à la formation doit être prise en CM. Le coût global est de 331,33 € Un financement de la CAF va être reversé pour la formation.			Accord pris à l'unanimité.
Motion Conseil Général		Photocopie de la lettre du CG		Acceptation à l'unanimité.
Compte rendu de la rencontre avec l'association de foot	Une rencontre s'est déroulée avec Thierry Jardin, Didier Laval, Pascal Salanié et Pascal Pavan. Le point à l'ordre du jour concernait les 20 ans du club et les projets 2010			Décision à l'unanimité de baptiser le stade sous le nom de André Laval. Pour la journée, envisagée le 15 mai 2010, un budget prévisionnel va être réalisé par le club et il faudra rechercher des financements spécifiques. La club demande à ce que soit refait la pelouse du stade. Le coût est important.
Question diverse 1 : Horaires de Béatrice Laval	Nous avons augmenté le temps de travail de Béatrice Laval en raison de la mise en place de l'ALSH. 2009 devait être une année expérimentale. L'activité se prolonge. Il est proposé de maintenir l'augmentation du			Accord à l'unanimité pour une augmentation du temps de travail jusqu'à la fin de l'année scolaire 2009/2010.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
	temps de travail jusqu'au premier jour des vacances d'été.			
Question diverse 2 : Gestion de la salle des fêtes.	Le Maire expose qu'il a été surpris que la salle est été louée à un particulier pour le jour de l'an. Il propose que la priorité soit donnée aux associations de la communes pour les fêtes nationales	Didier Laval présente un bilan de l'utilisation 2009 : 23 locations et 1295 € de recettes, soit une moyenne de 56€ par location.	Certains membres du Conseil Municipal rappelle que cette règle existe déjà. Il est fait un état de ce qui s'est passé pour le jour de l'an 2010.	Il est rappelé la règle : priorité aux associations pour les fêtes nationales. Les associations doivent exprimer leurs demandes au plus tard 3 mois avant la date. Avant d'ouvrir aux particuliers, la mairie sera informée de l'inutilisation de la salle.
Question diverse 3 : Situation du Comité des Fêtes.	Il semble que le Président soit parti et que le l'association ne fonctionne plus.			Eric Laval donnera la date de la prochaine AG pour que l'on invite la population via le journal municipal.
Question diverse 4 : PCS	Mise en place de la commission pour installer le PCS Voir comment on intègre la notion de « correspondant tempête » et de frelons asiatiques.			La date d'une première rencontre avec Thierry Jardin, Pascal Salanié, Gérard Jarland et Pascal Pavan est fixée au 18 janvier 2010.
Question diverse 5 : Travaux sur le réseau d'assainissement	Nous avons voté une somme en décembre pour intervenir sur le réseau d'assainissement d'Auniac. Le devis est de 3500,91 TTC			Accord pour engager les travaux. Vincent Bergon suit ce dossier.
Question diverse 6 : Lettre de la mairie de Gourdon pour l'école de musique.	La Mairie demande que les communes voisines de Gourdon dont les habitants utilisent les services de l'Ecole de Musique			Il serait intéressant de savoir combien d'habitants de la commune fréquentent cette école.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
	participent financièrement au budget.			
Question diverse 7 : rencontre de l'association de pêche de Gourdon.				Aucune décision de prise.
Question diverse 8 : Achat de bancs pour le cimetière				A inscrire dans le budget prévisionnel.
Question diverse 10 Site d'Anglars Nozac et diffusion des CR.				Les comptes rendus des CM seront diffusés sur le site de la commune.

Pascal Pavan conclue la séance en exprimant son mécontentement sur la façon dont se déroulent les conseils municipaux depuis 6 mois, sur la décision qui a été prise pour le prix de l'eau, qui remet en cause le travail d'une année, y compris par des membres de cette commission. Il annonce qu'il va revoir son niveau d'investissement dans la commune très rapidement.

Fait le 15/01/2010 à Anglars Nozac

Le Maire, Pascal Pavan

Le Secrétaire de séance, Philippe Ayzac